

1. Débitrice: **JRG S.à r.l.** , Hôtel Mon Abri, 1865 **Les Diablerets**

2. Déclaration de faillite: 12.02.2004

3. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.03.2004

4. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

5. Remarques: but: acquisition, exploitation de tous établissements publics et réalisation de toutes affaires commerciales, mobilières et immobilières en rapport avec l'activité principale.

Office des faillites de l'arrondissement d'Aigle
1860 Aigle
(02153584)